



PROCES VERBAL N°32/CMD/2021
SEANCE DU 22/02/2021

L'an deux mille vingt un et le Lundi Vingt Deux Février à Douze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessous.

Point :

Mode de passation : AON

Financement : SMHPM

Autorité contractante : SMHPM /MPME

Examen : Rapport d'évaluation des offres relatives aux travaux de la deuxième phase du projet de réhabilitation du siège de la SMHPM : bloc nord, bloc sud, bloc ouest et direction générale.

Décision : La Commission approuve ledit rapport d'évaluation qui propose d'attribuer le marché à Ets **MAJID** dont l'adresse est IMMEUBLE Majid ilot PLATOT 151 BP : 3500/ Tel : 45244223 E-mail : info@groupe majiq.com/Nouakchott-Mauritanie pour un montant de 5 889 397 MRU TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Baha Mohamed Eriajel DEYEDNA ALY / PRMP Concernée
- Mohamed Lemine SIDI/ SP par Intérim /CMD
- Brahim El IDE / Membre /CMD

Arrêté le procès-verbal
Fait et clos à Nouakchott le 22/02/2021